

Informations déclarant

Nom Prénom DEROUAULT VALERIE
Adresse email contact@csnd58.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale OGEC NOTRE DAME NEVERS
Siren 789910288
Code NAF 85.31Z - Enseignement secondaire général
Adresse 22 RUE JEANNE D'ARC 58000 NEVERS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2025
Date de fin de la période de référence 31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 108

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 21.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 0

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0.3
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus à l'indicateur 35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé de maternité (ou
d'adoption) au cours de la période de référence

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 3
Sexe des salariés sur-représentés Hommes
Nombre de points obtenus 5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus 40
Nombre de points maximum pouvant être obtenus 85
Résultat final sur 100 points 47
Mesures de correction prévues Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication 13/03/2026
Site Internet de publication
<https://www.csnd58.fr/donnees-personnelles/>

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération
À définir
Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations
À définir
Date de publication des objectifs À définir
Date de publication des mesures de correction À définir
Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés
À définir